

Annonces importantes de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire :

Gain majeur sur le financement de la norme biologique, mais doutes raisonnables sur la transparence de l'édition génomique

Québec, le 8 mai 2023 – Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou, se réjouit de voir le gouvernement s'engager à financer la révision quinquennale de la norme biologique que le Bloc Québécois demande depuis longtemps. « En effet, alors que le fédéral s'entêtait à dire que la norme était privée, il a fait volte-face hier pour soutenir un secteur dont les pratiques environnementales sont bénéfiques pour toute la société. L'industrie biologique est novatrice, très présente au Québec, et mérite d'être adéquatement soutenue et bien encadrée », explique Mme Vignola.

Pour ce qui est de la transparence dans le dossier de l'édition génomique, la réaction de la députée bloquiste est un peu moins enthousiaste :

« Nous observons que des mesures sont mises en place pour assurer la déclaration de la présence de semences issues de l'édition génomique dans les produits alimentaires. C'est indispensable pour que les producteurs et les consommateurs puissent faire un choix éclairé. Il nous apparaît toutefois essentiel que cette transparence soit obligatoire et supervisée par l'État. Actuellement, nous sommes plutôt devant une mesure volontaire en vertu de laquelle un comité, composé des producteurs biologiques, l'industrie de l'édition génomique et l'État, assurera une surveillance, mais où on laisse l'industrie administrer la notion de transparence.

Afin de protéger notre chaîne de production et de consommation alimentaire, nous persistons à croire que **l'État doit gérer le processus de transparence et que celui-ci doit être obligatoire**. Nous surveillons de très près la mise en place de ce comité et le processus d'évaluation annuelle, considérant la proximité des groupes ne voulant pas d'une transparence gérée par l'État avec les acteurs gouvernementaux », rappelle Mme Vignola.

Les consommateurs, l'Union des producteurs agricoles et le gouvernement du Québec demandent toujours que la transparence soit imposée dès aujourd'hui : « Les producteurs biologiques ont besoin de connaître les sources de leur approvisionnement et les citoyens sont en droit de savoir ce qui se trouve dans leur assiette, y compris en ce qui concerne les produits issus de l'édition génomique. Nous ne voulons pas interdire cette technologie, nous voulons l'encadrer et assurer l'information à la population et aux producteurs, et ainsi contribuer à un meilleur avenir pour chacun », conclut Julie Vignola.